



Municipalité
Mont-Saint-Pierre

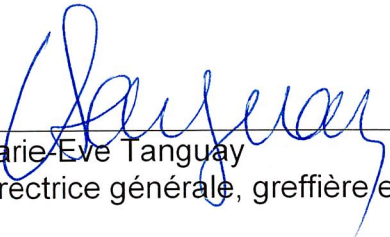
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE

AVIS PUBLIC DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2024 DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-PIERRE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Marie-Eve Tanguay de la susdite municipalité que le rôle général de perception des taxes foncières et des compensations pour l'année 2024 est complété et déposé au bureau de la soussignée à la disposition des personnes intéressées qui pourront en prendre connaissance durant les heures de bureau.

Les comptes de taxes seront expédiés dans le délai imparti.

Donné à Mont-Saint-Pierre, ce 23 janvier 2024.


Marie-Eve Tanguay
Directrice générale, greffière et trésorière